

# Projection sur un convexe fermé

ma\_tilde

**Théorème :** Soit  $H$  un espace de Hilbert, et  $C$  une partie convexe et fermé de  $H$ . Soit  $x \in H$ . Il existe un unique point  $c \in C$  vérifiant  $d(x, y) = d(x, C)$ . Ce point est noté  $p_C(x)$ .

De plus, on a la caractérisation :

$$y = p_C(x) \iff y \in C \text{ et } \forall z \in C, \operatorname{Re}(\langle x - y, z - y \rangle) \leq 0$$

**Preuve :**

Existence : Notons tout d'abord  $D$  la distance  $d(x, C) := \inf_{y \in C} d(x, y)$ . Par définition, on a donc que :

$$\forall n \in \mathbb{N}, \exists a_n \in C, d(x, a_n) \leq D + \frac{1}{n}$$

On construit ainsi une telle suite  $(a_n)_n$ . Nous voulons désormais montrer que  $(a_n)_n$  converge, et pour cela nous allons utiliser le critère complet de  $H$ .

Montrons dans un premier temps que  $(a_n)_n$  est une suite de Cauchy, en utilisant le critère de Cauchy. Soient  $0 \leq n < p$ . Par identité du parallélogramme, on a :

$$\begin{aligned} \|x - a_n\|^2 + \|x - a_p\|^2 &= \frac{1}{2} (\|2x - a_n - a_p\|^2 + \|a_p - a_n\|^2) \\ &= 2 \left\| x - \frac{a_n + a_p}{2} \right\|^2 + \frac{1}{2} \|a_p - a_n\|^2 \end{aligned}$$

Puis, en isolant le terme qui nous intéresse on obtient :

$$\begin{aligned} \|a_p - a_n\|^2 &= 2\|x - a_n\|^2 + 2\|x - a_p\|^2 - 4 \left\| x - \frac{a_n + a_p}{2} \right\|^2 \\ &\leq 2\left(D + \frac{1}{n}\right)^2 + 2\left(D + \frac{1}{p}\right)^2 - 4D^2 && \text{car } C \text{ est convexe donc } \frac{a_n + a_p}{2} \in C \\ &\leq 4\left(D + \frac{1}{n}\right)^2 - 4D^2 && \text{car } n < p \\ &\leq 4\left(\frac{2D}{n} + \frac{1}{n^2}\right) \end{aligned}$$

Ce qui permet de conclure que  $\lim_{n \rightarrow \infty} \|a_p - a_n\| = 0$ , puis que  $(a_n)_n$  est une suite de Cauchy dans  $C$ .

De plus  $C$  est un fermé de  $H$  qui est un Hilbert, donc  $C$  est complet. La suite  $(a_n)_n$  est alors convergente vers un point  $c \in C$ . Ce point est notre candidat, reste à montrer qu'il vérifie bien la propriété demandée. En passant à la limite dans l'égalité :

$$\forall n \in \mathbb{N}, D \leq d(x, a_n) \leq D + \frac{1}{n}$$

on obtient  $D \leq d(x, c) \leq D$  puisque  $y \mapsto d(x, y)$  est continue (à savoir faire, c'était l'une de mes questions). Ceci montre bien que  $c$  est le point cherché, ce qui conclut l'existence.

Unicité : Soit  $c' \in C$  un autre point vérifiant le théorème. En reprenant les étapes de l'existence, on obtient de même, grâce à l'identité du parallélogramme que

$$\begin{aligned} \|c - c'\|^2 &= 2\|x - c\|^2 + 2\|x - c'\|^2 - 4 \left\| x - \frac{c + c'}{2} \right\|^2 \\ &\leq 2D^2 + 2D^2 - 4D^2 && \text{car } \frac{c + c'}{2} \in C \\ &\leq 0 \end{aligned}$$

D'où  $c = c'$  ce qui montre l'existence.

Caractérisation :

$\Rightarrow$  : Soit  $z \in C$ . Considérons  $t \in ]0, 1]$ . On a :

$$\begin{aligned} d(x, zt + (1-t)c) &\geq d(x, c) && \text{car } C \text{ est convexe} \\ \|x - zt - (1-t)c\|^2 &\geq \|x - c\|^2 \\ \|x - c + t(c - z)\|^2 &\geq \|x - c\|^2 \\ \|x - c\|^2 + t^2\|c - z\|^2 + 2t\operatorname{Re}(\langle x - c, c - z \rangle) &\geq \|x - c\|^2 \\ t^2\|c - z\|^2 &\geq -2t\operatorname{Re}(\langle x - c, c - z \rangle) \\ t\|c - z\|^2 + &\geq 2\operatorname{Re}(\langle x - c, z - c \rangle) && \text{car } t > 0 \end{aligned}$$

Puis, en faisant tendre  $t$  vers 0, on obtient bien que  $\operatorname{Re}(\langle x - c, z - c \rangle) \leq 0$ . Ceci est vrai pour  $z \in C$  fixé mais quelconque, c'est donc vrai pour tout  $z \in C$ , ce qui conclut l'implication direct.

$\Leftarrow$  : Soit  $y \in C$  telle que pour tout  $z \in C$  on ait  $\operatorname{Re}(\langle x - y, z - y \rangle) \leq 0$ . Montrons que  $y = c$ . Soit  $z \in C$ . On a :

$$\begin{aligned} \|x - z\|^2 &= \|x - y + y - z\|^2 \\ &= \|x - y\|^2 + \|y - z\|^2 + 2\operatorname{Re}(\langle x - y, y - z \rangle) \\ &\geq \|x - y\|^2 - 2\operatorname{Re}(\langle x - y, z - y \rangle) \\ &\geq \|x - y\|^2 && \text{par hypothèse} \end{aligned}$$

Ainsi  $d(x, C) \geq d(x, y)$ , et comme  $y \in C$  on a égalité, d'où  $y = c$ .